



REGLEMENT

ORGANISATION

Du samedi 10 septembre au dimanche 11 septembre 2011, le C.L.U.B. Savoie organise un événement intitulé "LE TOUR DU MONT BLANC" 14ième édition. Lieu : CHAMONIX- Place du Mont-Blanc.

VEHICULE ADMIS

Tout véhicule automobile d'époque, prestige et collection, rare, ayant des caractéristiques ou antécédents intéressants. Le nombre est limité à 99 autos.

Les voitures seront réparties en **2 catégories** :

- une catégorie « Grand tourisme » (GT) : promenade avec road book simplifié.
- une catégorie « Navigation » (NAV) : épreuve où le road book sera soit fléché, non métré, cartographie autres documents de navigation ...

PRESCRIPTION GENERALES

Le règlement prévoit la prise en charge pendant la durée de la manifestation de deux personnes par voiture. Les participants devront posséder en permis de conduire valable aux termes de la loi, ainsi qu'une assurance pour le véhicule. Durant la manifestation, ils devront strictement respecter les législations en cours dans les pays traversés, les dispositions du code de la route ainsi que les ordres et observations des représentants de police, gendarmerie, douanes et des responsables de la manifestation.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Le TOUR DU MONT BLANC est un rallye sur invitation, l'engagement est fixé à 150 € jusqu'au 15 juillet. En cas de désistement avant le 15 juillet : remboursement total, entre le 16 juillet et le 31 août remboursement de 40 €, il ne sera en aucun cas remboursé après le 1 septembre.

Il comprend la mise à disposition des dossier et plaque, l'accueil, le petit déjeuner à St PIERRE, le repas du dimanche midi et la remise des prix. N'est pas compris l'éventuel hébergement, la réservation et le règlement de ceux-ci est à la charge des participants. L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule sans donner de raison.

Les engagements devront nous parvenir accompagnés du paiement et d'une photo du véhicule à l'adresse suivante : (tout dossier incomplet sera systématiquement refusé)

C.L.U.B. Savoie
1040 rue de la Plaine
74 800 AMANCY – tél : 04 50 03 43 44
Paiements étrangers : IBAN : FR76 1810 6000 2593 8069 4905 049 – AGRIFRPP881

ASSURANCES

Les organisateurs déclarent avoir souscrit une police d'assurance pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation et aux participants du fait des dommages corporels ou matériel causés aux spectateurs, a des tiers ou aux participants eux-mêmes.

La manifestation n'ayant aucun caractère de course ou d'épreuve sportive, les assurances individuelles des participants se maintiennent durant la manifestation.

CONTRÔLE TECHNIQUE

Les véhicules participants subiront un contrôle visuel avant l'entrée au parc, celui-ci portera sur les éléments de sécurité de la voiture : freins, éclairage, clignotants et balai d'essuie glace en état. Nous vous conseillons aussi une jerrican d'eau et nous préconisons un extincteur.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Durant la randonnée des véhicules d'assistances sont prévus : plusieurs plateaux, véhicule d'assistance mécanique. Nous pensons que vous êtes couverts par une assurance assistance ! En cas de panne entraînant l'abandon, les véhicules seront rapatriés dans un premier temps au garage le plus proche.

REMISE DES PRIX

Des coupes et des prix spéciaux récompenseront les concurrents.

Des récompenses seront distribuées qui feront ressortir les pénalités recueillies sur le parcours. Les points de pénalité seront multipliés par un coefficient d'ancienneté du véhicule (exemple une voiture de 1969 = coef 1.69). Les véhicules mis en circulation après le 31/12/1979 seront admis à participer mais partiront avec un handicap de 500 points.

A noter que tout reste dans un esprit amical avant tout et qu'aucune réclamation ne sera prise en compte.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'accueil s'effectuera à partir du samedi 10 à 14h à CHAMONIX, Place du Mont-Blanc.

Pour ceux présents le samedi 10, épreuve libre à 16h. Briefing à 19h30

Le dimanche 11, le bureau de départ est ouvert de 6h00 à 8h00. Départ de la première voiture à partir de 6h30 et jusqu'à 8h10.

La randonnée se décompose en cinq étapes :

- étape 1 : CHAMONIX – SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
- étape 2 : SAINT PIERRE EN FAUCIGNY – SAINT JEAN DE SIXT
- étape 3 : SAINT JEAN DE SIXT – BEAUFORT
- étape 4 : BEAUFORT – MORGEX
- étape 5 : MORGEX – CHAMONIX

Pour le tour complet, il est interdit de mettre moins de 10h00. Toutes avances effectuées par contrôle volant sera lourdement pénalisée. Le bureau d'arrivée fermera à 18h45. remise de prix à 18h45 – 19h00.

Des contrôles de passage seront effectués sur l'intégralité du parcours pour vérifier le passage effectif des participants sur l'itinéraire. Il y aura :

- soit des **CP HUMAIN** matérialisés par des panneaux marqués CP installés au lieu où les participants devront s'arrêter et faire viser leur carnet de bord.
- Soit des **CP NON HUMAIN** matérialisés par des panneaux avec **une lettre** et installés de manière visible sur le bord droit de la chaussée et à reporter sur le carnet de bord dans les cases prévues à cet effet. A la place d'une lettre, les CP non humains peuvent comporter une **pince** au moyen de laquelle les concurrents devront poinçonner leur carnet de bord.

PUBLICITE

Tous les véhicules aborant une publicité contraire à l'esprit des organisateurs et pouvant leur porter préjudice seront immédiatement exclus du TOUR DU MONT BLANC sans aucun dédommagement.

DIVERS

Ne pas oublier votre carte d'identité ou passeport pour un éventuel contrôle au passage des douanes.

Par l'acceptation de leur engagement, les conducteurs et leurs passagers acceptent les conditions de ce règlement, ils acceptent aussi d'être filmé et photographié et l'organisation pourra utiliser ces supports pour publication dans les magazines, média...

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement ou d'édicter des prescriptions complémentaires qui auront le même caractère impératif que celles de ce règlement.

L'interprétation du règlement et du seul ressort du comité d'organisation.

CONFIRMATION DE L'ENGAGEMENT

Etant donné que nous recevons de nombreuses demandes, il sera procédé à une sélection afin d'avoir un plateau de véhicule diversifié, le comité de sélection se réunira le 31 juillet. Les engagements seront triés dans un premier temps par ordre d'inscription, puis par marque et enfin par modèle. Les équipages qui auront été retenus par le comité de sélection seront avisés par lettre dans la semaine 33 et seront invités à participer à l'événement, l'heure de départ vous sera donnée dans l'ordre de la plus ancienne à la plus récente. Les équipages refusés seront informés par téléphone la semaine 33 et pourront figurer sur la liste d'attente.